

Le Bureau du Port (Cercle Nautique Honfleur)

8 rue Saint Antoine - 14600 Honfleur - 02 31 98 87 13 – numéro portable à créer cnh14@wanadoo.fr – www.cnh-honfleur.net

Accueil ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 12h00.

Situé au coin de la place Eugène Boudin (à côté du chapelier), derrière la Mairie de Honfleur (grand bâtiment blanc au coin du Vieux Bassin).

Tarif visiteurs

Tarif VISITEURS 2021 en euros TTC				
Longueur du navire		Stationnement pontons visiteurs Vieux Bassin ou Jardin Public		Hors ponton (poste d'attente)
Pieds	Mètres	Monocoques 1 jour	Multicoques 1 jour	1 jour
< 27	< 8	18,50 €	18,50 €	13,50 €
27 - 29,5	8 - 8,99	21,50 €	21,50 €	17,50 €
30 - 32,5	9 - 9,99	29,50 €	29,50 €	20,00 €
33 - 35,5	10 - 10,99	33,50 €	43,00 €	27,00 €
36 - 39,5	11 - 11,99	38,50 €	49,00 €	32,50 €
40 - 42,5	12 - 12,99	44,00 €	54,50 €	38,00 €
43 - 45,5	13 - 13,99	55,50 €	67,50 €	44,00 €
46 - 52	14 - 16	60,00 €	80,00 €	55,00 €
> 54	> 16	2,54 €/ m	2,54 €/ m	2,54 €/ m

Ces tarifs intègrent l'accès aux sanitaires et le wifi autour du Vieux Bassin.

Pour tout accostage de jour (maximum 12 heures), il vous sera compté 50 % du tarif journalier.

Réductions :

A - 5 jours minimum : -10% du tarif journalier

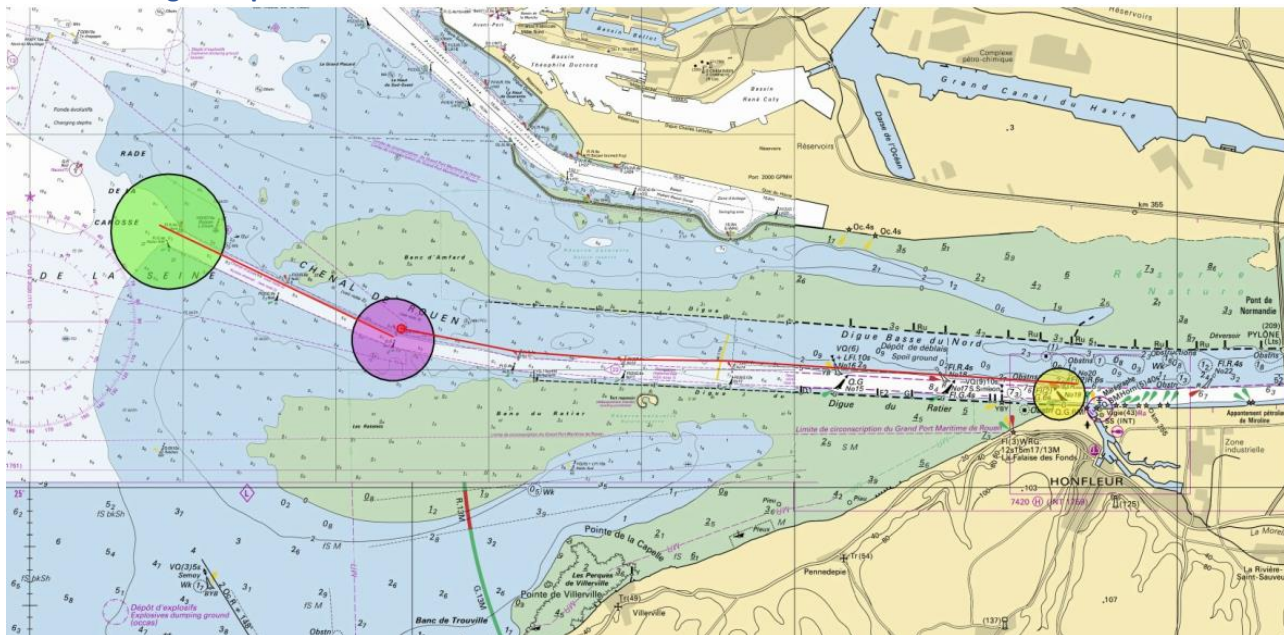
B - 10 jours minimum : -20% du tarif journalier

C - 20 jours minimum : -30% du tarif journalier

D - 30 jours minimum : -50% du tarif journalier

E - pour tout groupe ayant une flotte d'au moins 10 bateaux : -20% du tarif journalier

Carte de navigation pour arriver à Honfleur



1 - Couple de bouée 4-5 (Ratier NW) : entrer dans le chenal de Rouen. Veille sécurité canal 73 (tour de contrôle trafic). Heure optimale pour embouquer le chenal : PM Le Havre -3h (courant favorable et entrée Honfleur sans sassage).

2 - A partir du couple de bouées 6-7 (Amfard SW) : naviguer au nord des bouées rouges en les laissant à tribord à environ 15 mètres, jusqu'au nord de la bouée 20.

3 - Au nord de la bouée 20 : préparer le croisement du chenal sans gêner le trafic commercial (appel VHF 73) en restant au nord, face au SAS Ecluse (appel VHF 17). N'engager la traversée du chenal qu'à la double condition : **feu SAS-Ecluse au vert et sans gêner le trafic commercial.**

Le SAS-Ecluse

02 31 98 72 82 - VHF 17 - 24h/24h - longueur SAS 36 mètres - largeur SAS 23 mètres.

Entrées 24h sur 24

Entrées aux heures pleines. Sorties aux demi-heures.

N'entrer dans le SAS-Ecluse que si les feux sont verts.

Les 2 portes sont ouvertes en général 1h30 avant la pleine mer, fermeture à la pleine mer (entrées et sorties libres, sauf en cas de faibles coefficients de marée ou de mauvaises conditions météo).

Où s'amarrer à votre arrivée

2 possibilités :

- amarrage à couple sur le ponton du jardin Public (situé 300 mètres sur la droite après le passage du SAS Ecluse).
- amarrage sur catway (coté quai Sainte Catherine) dans le Vieux Bassin (catways signalés, sur la droite après franchissement du pont de la Lieutenance).
- amarrage provisoire sur l'Épi de la Lieutenance (située devant le pont de la Lieutenance) possible avant de faire mouvement précédant l'ouverture du pont de la Lieutenance pour entrer dans le Vieux Bassin. Tout autre amarrage que ceux cités ci-dessus est soumis à l'autorité portuaire.

Amarrage sur les pontons du Jardin Public (à couple)

Situés à droite, immédiatement après le passage du SAS-Ecluse.

Amarrage à couple.

A votre disposition : bornes électriques 6 & 16 ampères, eau.

Tirant d'eau 3 mètres.

Sortie libre du ponton par la passerelle d'accès. Entrée sur la passerelle d'accès à l'aide d'un code d'accès. Ce code d'accès est affiché à l'intérieur de la passerelle d'accès, sur la droite de la porte et vous est également remis par le bureau du port après télépaiement ou règlement de votre taxe d'amarrage au Bureau du Port.

Le pont de la Lieutenance (accès Vieux Bassin)

Largeur 10.50 m, tirant d'eau 3 m.

Faire mouvement à proximité du pont 10 minutes avant l'horaire d'ouverture, sinon le pont risque de ne pas s'ouvrir.

Horaires d'ouverture :

- Du 1er mai au 1 septembre, 7j/7j : 8h30 / 9h30 / 10h30 / 11h30 / 15h30 / 16h30 / 17h30 / 18h30
- Du 2 septembre au 30 avril du lundi au vendredi : 8h30 / 11h30 / 14h30 / 17h30
- Du 2 septembre au 30 avril samedi, dimanche & jours fériés : 8h30 / 9h30 / 10h30 / 11h30 / 14h30 / 15h30 / 16h30 / 17h30

Si problème, téléphoner au 02 31 89 22 57.

Amarrage dans le Vieux Bassin (catway)

Pont de la Lieutenance à franchir obligatoirement pour entrer dans le Vieux Bassin (vous référer au paragraphe « Ouverture du pont de la Lieutenance » pour prendre connaissance des horaires d'ouverture du pont).

Faire mouvement devant le pont au moins 10 minutes avant l'horaire d'ouverture du pont pour entrer ou sortir du Vieux Bassin (sinon le pont risque de ne pas se lever). Passer au vert. Les sorties s'effectuent avant les entrées. Le pont se rabaisse après l'entrée du dernier bateau.

Amarrage visiteurs sur les catway signalés à droite (le long du quai Sainte Catherine).

A votre disposition : bornes électriques 16 ampères, eau.

Tirant d'eau 3 mètres.

Attention, les autres emplacements sur catways du Vieux Bassin sont réservés aux abonnés annuels.

L'utilisation des annexes à moteur est interdite dans le Vieux Bassin.

L'accès au Port de Honfleur entraîne l'acceptation du règlement de ce port.

A faire à votre arrivée

Signaler votre arrivée en téléphonant au 02 31 98 87 13 ou par mail cnh14@wanadoo.fr en précisant le nom de votre bateau et le lieu de votre amarrage : un agent du port prendra contact avec vous (veille téléphonique de 8h à 20h).

Vous pouvez aussi compléter la fiche visiteurs ci-jointe et effectuer le règlement de votre place de port directement sur le site www.cnh-honfleur.net. Dès le règlement effectué, vous recevrez les codes des sanitaires, du gazoil et de la passerelle d'accès au ponton visiteurs du Jardin Public.

Les sanitaires

Ouverture 24h/24, 7j/7, code d'accès remis par le Bureau du Port après télépaiement ou après règlement de votre place d'amarrage au Bureau du Port. Accès gratuit (WC, douches). Interdiction d'y faire sa vaisselle.

Situés face au ponton visiteurs du Jardin Public, à l'entrée du parking de voitures.

Electricité

Pontons visiteurs du Jardin Public équipés de bornes 6 et 16 ampères pour 220 volts.

Pontons visiteurs du Vieux Bassin équipés de bornes 16 ampères pour 220 volts.

Eau

Disponible sur les pontons visiteurs du Jardin Public et du Vieux Bassin. Un adaptateur mâle peut être nécessaire (disponible au Bureau du Port moyennant une caution de 10 €, ou en vente : 7 €).

Poubelles

Jardin Public : localisées sur le trottoir du boulevard Charles V, face à l'entrée du Jardin Public, 10 mètres à droite à la sortie des sanitaires (tri sélectif verre disponible).

Vieux Bassin : situées sur le quai de la Poissonnerie (coffre en bois peint en blanc) localisé face à la rue de la République (pas de tri sélectif).

Wifi

Uniquement disponible dans le Vieux Bassin.

Login et mot de passe à demander au bureau du port à votre arrivée.

Poste carburant Gazoil uniquement

Le poste carburant (uniquement Gazoil) est situé quai du Transit, 24h/24h, règlement en Carte Bleue. La pompe est fermée par le rideau métallique (celui de gauche) par un code d'accès remis par le Bureau du Port après télépaiement ou après règlement de votre place d'amarrage au Bureau du Port.

Récupération des huiles et eaux noires

Téléphoner au 02 31 14 68 42 ou VHF 17 pour accéder au pont de vidange situé quai du Transit.

Marées (voir l'onglet déroulant « faire escale à honfleur » de notre site internet)